

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/09-466-37 du 07/09/2009

APPEL A CANDIDATURE RESPONSABLE SERVICE EDUCATIF AU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : DAAC - Tel : 04 42 95 29 44 - ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire rural fragile, au patrimoine naturel et culturel remarquable.

Ses principales missions sont la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, le développement économique et social ainsi que l'éducation des publics aux problématiques territoriales.

Recrutement d'un enseignant assurant un service éducatif de 108 HSE / annuelles au sein du parc naturel régional de Camargue. L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et des domaines scientifiques et culturels ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le territoire du parc.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu scientifique et culturel et les équipes éducatives, il doit :

- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets scientifiques et culturels conduits en partenariat, et de dimension interdisciplinaire
- témoigner d'un regard polyvalent et d'une adaptation aux multiples champs scientifiques et culturels concernés
- travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative, originale et rigoureuse en collaboration avec l'équipe responsable du parc
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, négocier et organiser ; prendre part à des actions de formation continue
- savoir s'inscrire dans une démarche collective
- exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique

Cette mission prendra effet à compter du 1^{er} décembre 2009 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 30 octobre 2009 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Les candidats présélectionnés seront invités à une audition à la Maison du parc de Camargue, Mas du pont de Rousty à Arles, dans le courant du mois de novembre 2009.

Pour tout renseignement :

Tél : 04 42 95 29 73

Mèl : jerome.dubois@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille